

14/05/2020

AVIS DE L'AUTORITE DES SERVICES ET MARCHES FINANCIERS PUBLIE EN APPLICATION DE L'ARTICLE 78 DE LA LOI DU 21 NOVEMBRE 2017

La cotation de l'instrument financier Immobil SA, ISIN BE0003599108, reprendra sur Euronext Brussels le 14/05/2020 à 9:00 CET.

Source URL: <https://www.fsma.be/fr/news/communique-de-presse-relatif-la-reouverture-de-la-cotation-de-immobel-sa>